



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	17

Le lundi 27 mai 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 23 mai 2024

DELIBERATION

N° 126/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, Michel BRAUN.

OBJET :

Modification de la délibération n° 85/2024 relative à la demande de subvention à la CAF pour les travaux de la Crèche et approbation du nouveau plan de financement

ABSENTS : Julia BONNET, Jérôme BOUERI, André IPERT, Danielle GASTALDI

ONT DONNÉ POUVOIR : Julia BONNET à Karine BOETTI, Danielle GASTALDI à Michel BRAUN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Isabelle SAUVE, 5^{ème} Adjointe

Madame Isabelle SAUVE explique la nécessité de modifier la délibération n° 85/2024, votée le 25 mars 2024, afin de modifier le programme des travaux comme suit :

➤ Climatisation	33 640 €
➤ Étude pour structure métallique	5 200 €
➤ Amélioration acoustique	6 710 €
➤ Purificateur d'air	3 822 €
➤ Toiture	59 433 €

Le montant des dépenses est de 108 805 € HT.

Madame ISABELLE SAUVE présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide de la CAF au titre du Fonds de Modernisation des EAJE, à hauteur de 86 400 €, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention à la CAF.

APPROUVE le nouveau plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : RÉNOVATION DU BÂTIMENT CRÈCHE

DEPENSE :

Montant 108 805 € HT

*Fonds de Modernisation des EAJE

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 27/05/2024

RECETTES :

CAF au titre du FME* 86 400 €
Commune 22 405 €



Le Maire,

Sébastien OLHARAN